

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Article L.2121.10
du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le conseil municipal se réunira
à la salle des Tilleuls le :

le jeudi 9 mars 2023 à 19H15 précises.

Cette séance publique sera retransmise sur <https://fr-fr.facebook.com/briollay>

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance
et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

PRESENTATION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE INTERCOMMUNALE EN AMONT DE LA SEANCE PUBLIQUE

ORDRE DU JOUR :

COMMANDE PUBLIQUE

1. Groupement achat avec le SIÉML pour la fourniture d'énergie : nouvelle convention constitutive

FINANCES LOCALES

2. Attribution des subventions aux associations communales
3. Aide humanitaire et d'urgence pour les victimes du séisme en Turquie et en Syrie

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

4. Commissions municipales thématiques : modification des compositions

AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES

5. Atlas de la biodiversité : engagement dans l'appel à projet et désignation d'un référent
6. Lutte contre le frelon asiatique : convention de partenariat avec ASAD 49
7. Animation estivale 2023 : convention avec Club nautique d'Ecouflant et Rives du Loir en Anjou
8. Journée Job Dating Alternance et professionnalisation 2023 : convention d'organisation avec les communes du nord est angevin

QUESTIONS DIVERSES

Le maire,
Arnaud H E

